

## Foyer fermé HF 60

# HF 60

Cet appareil a été étudié avec soin. Pour en tirer tous les avantages que vous êtes en droit d'attendre et pour votre sécurité, lisez attentivement la présente notice d'installation et d'utilisation avant d'entreprendre les travaux de mise en place. L'appareil sera obligatoirement raccordé par des éléments adaptés<sup>(1)</sup>, à un conduit de fumées individuel propre à l'appareil.

## IMPORTANT

**Vous venez d'acquérir un foyer HF 60. Vous trouverez dans cette notice les indications nécessaires à l'installation et à l'utilisation du foyer. Les informations relatives au montage de l'habillage pierre et de la hotte doivent être fournies avec les produits correspondants.**

## SOMMAIRE

1. ENCOMBREMENT .....	3
2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES .....	3
3. PRÉPARATION DU SITE EXISTANT .....	4
4. MONTAGE DU FOYER .....	5
5. RACCORDEMENT .....	8
6. HABILLAGE PIERRE .....	8
7. HOTTE .....	8
8. UTILISATION .....	9
9. ENTRETIEN .....	10
10. SERVICE APRES-VENTE .....	10

## MISES EN GARDE

- Eloigner les tous jeunes enfants : bien que la vision des flammes et le rayonnement calorifique éloignent les enfants par instinct, il est prudent de prendre des dispositions les empêchant d'approcher la face vitrée. Même après extinction de l'appareil, la porte et les organes de manœuvre peuvent rester très chauds ! Il est prudent de prendre des précautions afin d'éviter que les enfants ne s'approchent de l'appareil tant que celui-ci n'est pas complètement refroidi.
- Avant d'accéder aux dispositifs de connexion électrique, tous les circuits d'alimentation doivent être mis hors tension.
- Cet appareil doit être installé conformément aux spécifications des normes<sup>(2)</sup> en vigueur. L'installation par un professionnel qualifié est recommandée.
- Les instructions de la présente notice sont à suivre scrupuleusement.
- La responsabilité du constructeur se limite à la fourniture de l'appareil. Elle ne saurait être recherchée en cas de non-respect de ces prescriptions.
- Sont spécialement interdits :
  - L'installation de matières pouvant être détériorées ou altérées par la chaleur à proximité immédiate de l'appareil (mobilier, papier peint, boiserie...).
  - La mise en place d'un récupérateur de chaleur de quelque type que ce soit.
  - Toute modification de l'appareil ou de l'installation non prévue par le fabricant.
- Le non-respect de ces indications entraîne l'entière responsabilité de celui qui effectue l'intervention et le montage.
- Le fabricant se réserve le droit de modifier, sans préavis, la présentation et les cotes de ses modèles ainsi que la conception des montages si nécessaire.
- Les installations dans les lieux publics sont soumises au règlement sanitaire départemental, déposé en préfecture.
- Les schémas et textes de ce document sont la propriété exclusive du fabricant et ne peuvent être reproduits sans son autorisation écrite.

## INFORMATION DE MONTAGE IMPORTANTE

Votre cheminée " tire bien ", mais vous ne connaissez pas la valeur de sa dépression ! La dépression ou tirage d'un conduit se mesure en Pascal (Pa). Tous les inserts, foyers et poêles sont conçus, optimisés et construits selon la nouvelle norme NFD 35 376 pour fonctionner accouplés à un conduit de cheminée dont la dépression est de 10 Pa. Très fréquemment (plus d'un conduit sur deux), il y a un tirage trop important (supérieur à 20 Pa) dû à une cheminée trop haute ou une installation en combinaison avec un tubage. Les appareils fonctionnent alors dans des conditions anormales, qui provoquent:

- Une consommation de bois excessive: celle-ci peut être multipliée par trois par rapport à un appareil fonctionnant avec un tirage régulé normal.
- Un feu " qui ne tient pas " brûle beaucoup trop rapidement et chauffe très peu.
- La détérioration rapide et irrémédiable de l'appareil (Fissuration des plaques de fonte ou briques réfractaires).
- L'annulation de la garantie.

Pour éviter tous ces problèmes, il n'y a qu'une solution !

Faites contrôler le tirage du conduit (appareil en fonctionnement) par un professionnel.

Montez un modérateur de tirage sur le conduit de raccordement de l'appareil.

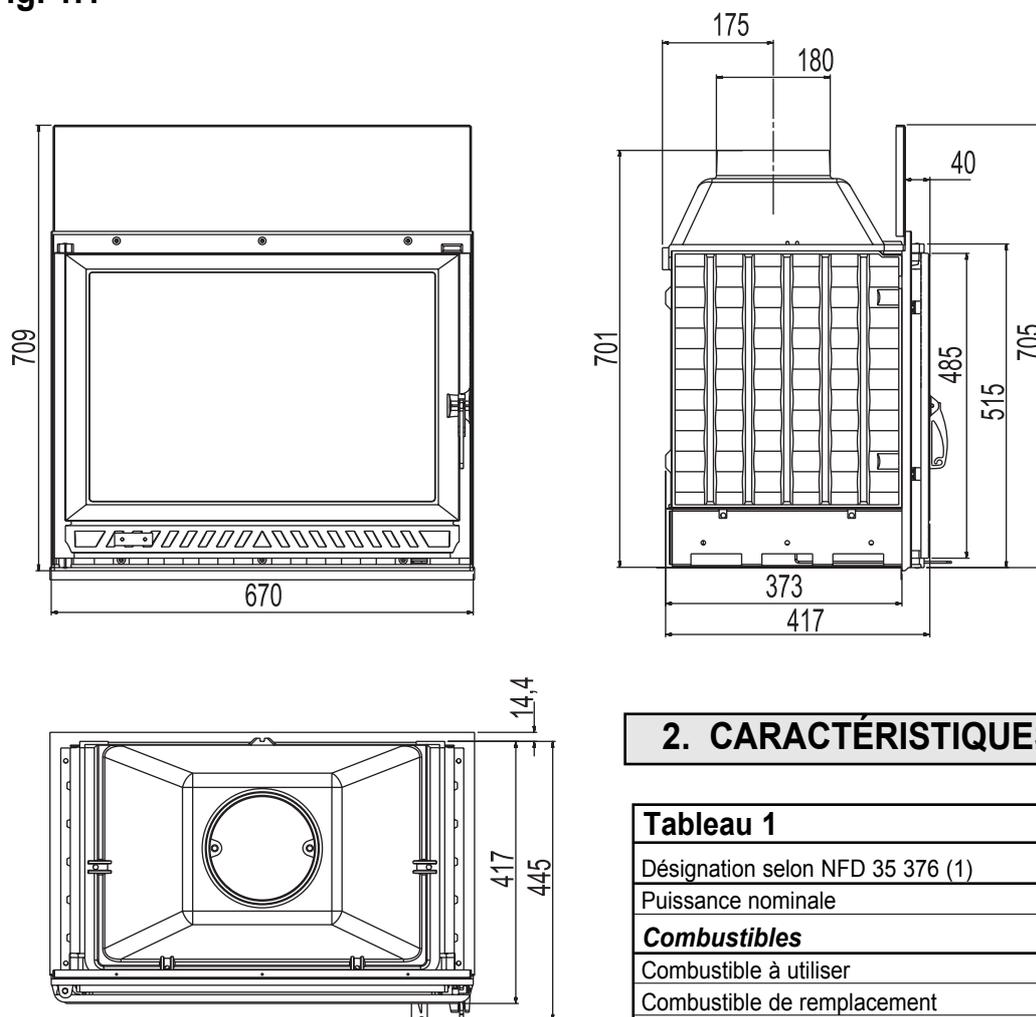
(1) Nous recommandons les produits Homy: une gamme complète de raccords et d'accessoires adaptés. Documentation sur demande auprès de votre revendeur.

(2) NFP 51.201 (DTU 24.1) traitant des conduits de fumées, NFP 51.203 (DTU 24.2.2) traitant des cheminées équipées d'un foyer fermé. Voir aussi la norme NFD 35.376 traitant des appareils de chauffage individuels au bois (disponibles à l'AFNOR - Tour Europe - Cedex 07 - 92080 Paris La Défense).

# HF 60

## 1. ENCOMBREMENT

Fig. 1.1



## 2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Tableau 1	HF 60
Désignation selon NFD 35 376 (1)	I.G.B.sf.Em. 9 kW
Puissance nominale	9 kW
<b>Combustibles</b>	
Combustible à utiliser	Bois en bûches de 50 cm
Combustible de remplacement	Lignite
Combustible interdit	Charbons et dérivés
<b>Dimensions</b>	
- Largeur	670 mm
- Hauteur	701 mm
- Profondeur	445 mm
- Diamètre de buse	180 mm
- Poids net	103 kg
<b>Dépression</b>	
- Maxi admissible	18 pa
- Mini	5 pa
- Dimension mini. du boisseau	20 x 20 cm
<b>Caractéristiques du conduit de fumée</b>	
- Ø mini. du tubage ou conduit métallique isolé	180 mm
- Hauteur mini. du conduit au-dessus de l'appareil	4 m
- Ventilation du local	1 dm <sup>2</sup>
<b>Accessoire</b>	
- Piétement	fourni avec habillage
- Carénage de protection	fourni avec le foyer

(1) Désignation: C=Continu, I=Intermittent, G=Combustion sur grille, B=Combustible bois, sf=Chambre de combustion semi-fermée, Em=Appareils constitués essentiellement par une chambre de combustion autour de laquelle seront montés in-situ des éléments en maçonnerie, In=Appareils destinés à être insérés dans une cheminée existante.

## 3. PRÉPARATION DU SITE EXISTANT

Enlever tous les matériaux combustibles ou dégradables sous l'action de la température sur les parois ou à l'intérieur de celles-ci (sols, murs et plafonds), à l'emplacement de la cheminée (Z1, Z2, Z3, Z4, Z5 Fig. 3.3), selon l'implantation retenue (Fig. 4.1 et 4.2).

### 3.1. Sols

S'assurer que le sol (Z3) existant est capable de supporter la charge totale constituée par le foyer, l'habillage et la hotte. Dans le cas contraire, il faudra le renforcer. Dans la zone de chargement (Z5), nous recommandons la mise en place d'un revêtement de sol non-combustible facile d'entretien (carrelage par exemple).

### 3.2. Murs

Si, après retrait des revêtements (papier peint, lambris ou moquette murale ...) sur l'emprise de la future cheminée, le mur nu rencontré correspond à l'une des catégories du tableau 2, appliquer les solutions préconisées.

#### Murs environnants

Pour tous les murs dont les distances sont inférieures aux valeurs préconisées (Z1 et Z2), prendre les précautions données par le tableau 2.

### 3.3. Plafonds

Dans la zone d'emprise de la hotte (Z4), isoler par de la laine de roche rigide, en ayant retiré tous les matériaux combustibles.

**Attention ! Ne pas placer d'objets combustibles à moins de 1 mètre de la surface vitrée.**

### 3.4. Evacuation des produits de la combustion

Une vigilance particulière et des soins attentifs doivent être apportés à l'examen ou à la réalisation de ce point de l'installation (cf. norme NFP 51.201 et NFP 51.203).

Si le conduit de fumée existe, il convient:

- de le faire ramoner par un moyen mécanique (hérissron).
- de faire vérifier son état physique (stabilité, étanchéité, compatibilité des matériaux, section ...) par un fumiste compétent.

Dans le cas d'un conduit non compatible (ancien, fissuré, fortement encrassé), il est nécessaire de procéder

- soit au tubage à l'aide d'un produit titulaire d'un *avis technique* favorable à cet usage.
- soit à un chemisage.
- soit à la mise en oeuvre d'un conduit adapté effectué par une entreprise ayant les qualifications requises.

### 3.5. Traversée de plafonds et de planchers

Les conduits de fumées doivent être disposés avec un écart minimal de 16 cm entre la paroi intérieure du conduit et l'élément combustible le plus proche.

### 3.6. Les entrées d'air

En cas d'un habitat à forte isolation et/ou équipé d'un système mécanique de ventilation (V.M.C ou hotte aspirante), une prise d'air frais extérieur supplémentaire est nécessaire au bon fonctionnement de la combustion. Cette prise d'air frais doit être positionnée en fonction des vents dominants. Elle ne doit pas déboucher dans l'enceinte de l'habillage. Obturable en cas de non-fonctionnement du foyer, elle devra avoir une section minimale de passage de 1 dm<sup>2</sup> pour les foyers fonctionnant porte fermée. La prise d'air frais doit toujours être ouverte lors du fonctionnement du foyer.

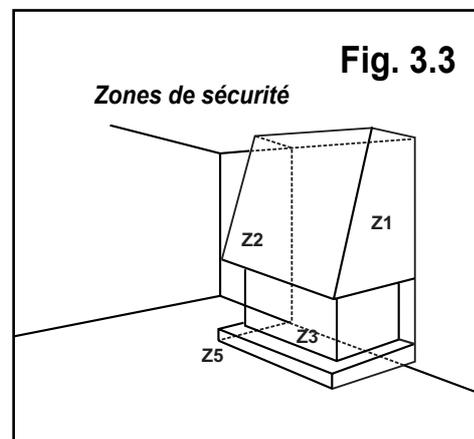
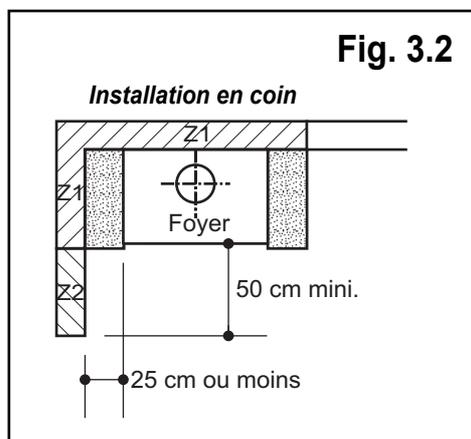
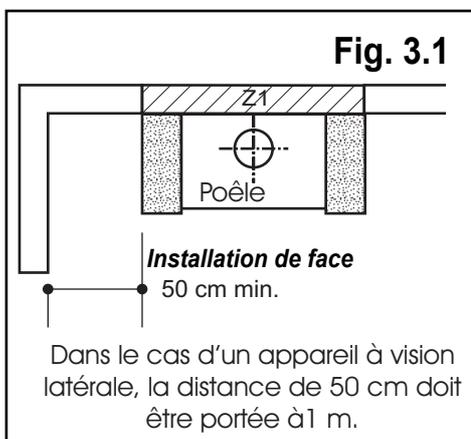


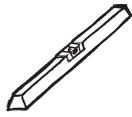
Tableau 2

MATERIAUX EXISTANTS	ZONE 1		ZONE 2
	SOLUTION PRECONISEE	MATERIAUX RECOMMANDES	MATERIAUX DE FINITION
Mur extérieur avec isolation inflammable incorporée.	- Découpe de l'isolation existante - Confection d'un mur de renfort M0 en remplacement - Isolation avec isolant spécial	- Brique, béton cellulaire  - Laine de roche + film alu.	Classés M0 ou M1
Mur extérieur sans isolation ou mur de refend (épaisseur env. 15 cm) ininflammable.	- Isolation avec isolant spécial.	- Laine de roche + film alu.	Classés M0 ou M1
Cloison légère plâtre, bois, plaques de plâtre, polystyrène, polyuréthane, cloisons alvéolées.	- Dépose et montage d'un mur de 10 cm d'épaisseur - ou non-dépose et montage d'un mur de 10 cm d'épaisseur devant lame d'air de 2 cm - ou dépose et montage d'un nouveau mur d'appui en dur + isolant.	- Brique, béton cellulaire + laine de roche rigide.	Classés M0 ou M1

## 4. MONTAGE DU FOYER

### 4.1. Outillage nécessaire

- niveau à bulle
- perceuse à percussion
- marteau
- burin
- outillage courant



### 4.2. Matériel nécessaire (selon options)

#### Pour le raccordement:

- une manchette de raccordement
- une plaque d'adaptation
- tuyau(x) d'évacuation de fumées

#### Pour le montage de l'habillage

- Eléments en pierre composant l'habillage
- Gabarit de pose
- Kit de scellement
- Visserie
- Kit de protection poutre
- Piétement + visserie

#### Pour le montage de la hotte

- Façade de hotte
- Arrière de hotte
- Côtés de hotte
- Couvercle de hotte
- Faux-plafond
- Isolant du faux-plafond (à découper)

### 4.3. Préparation du raccordement

Fig. 4.1

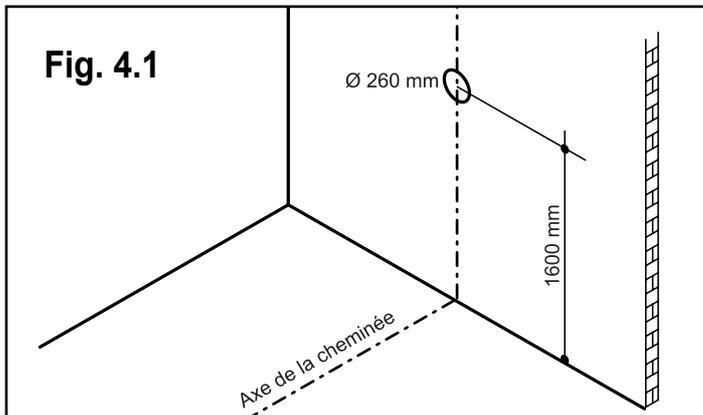


Fig. 4.2

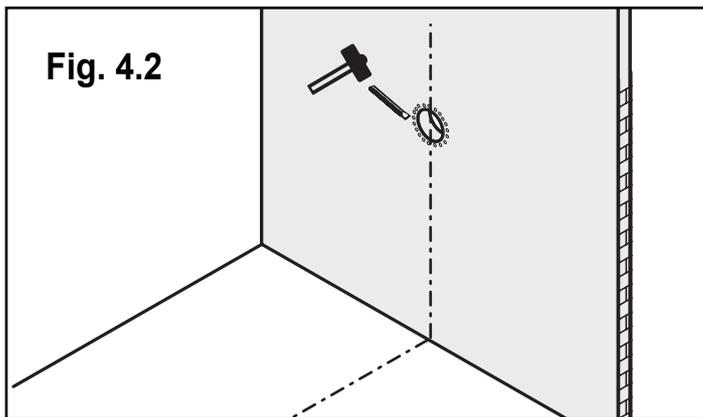
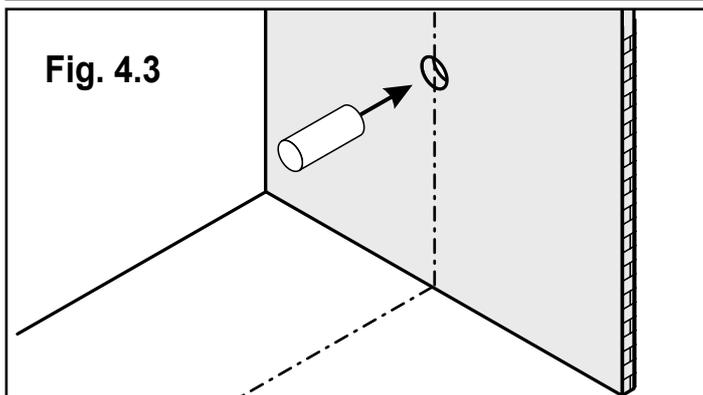


Fig. 4.3



1. Marquer au sol et sur le mur d'appui l'emplacement de l'axe de la cheminée.
2. Marquer l'emplacement du trou de raccordement ( $\varnothing$  260 mm) sur le mur d'appui (H = 1600 mm).
3. Avec une perceuse à percussion, percer différents trous ( $\varnothing$  8 mm) sur le pourtour de ce marquage.

4. Réaliser le trou de raccordement en évitant l'intérieur du marquage jusqu'au conduit de cheminée à l'aide d'un marteau et d'un burin. Réaliser ensuite le trou de raccordement (du diamètre de l'élément de raccordement) dans la paroi du conduit de cheminée (voir illustration ci-dessous).

**Vue de dessus**  
(voir légende § 7)

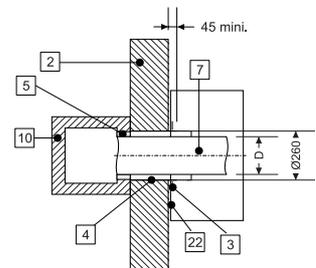


Fig. 4.4

5. Introduire la manchette (non fournie) dans le trou. Elle doit dépasser d'au moins 45 mm du mur d'appui.

## 4.4. Mise en place du foyer

### Étape 1 Montage de la protection de sol

#### 4.4.1 Montage de la protection de sol

La protection de sol est fournie vissée derrière l'appareil. Cette protection est spécifique à votre appareil. Elle doit toujours être fixée sous l'appareil (quel que soit le support de l'appareil).

- 1) Dévisser l'écrou HM6 qui maintient la protection derrière le foyer et les 2 écrous HM6 qui fixent l'appareil à la palette.
- 2) Retirer la protection arrière.
- 3) La poser sur votre piétement (voir ci-dessous). Le pli à l'avant sert de butée de positionnement du foyer par rapport à l'habillage.
- 4) Aligner les trous latéraux et les trous de la protection de sol.

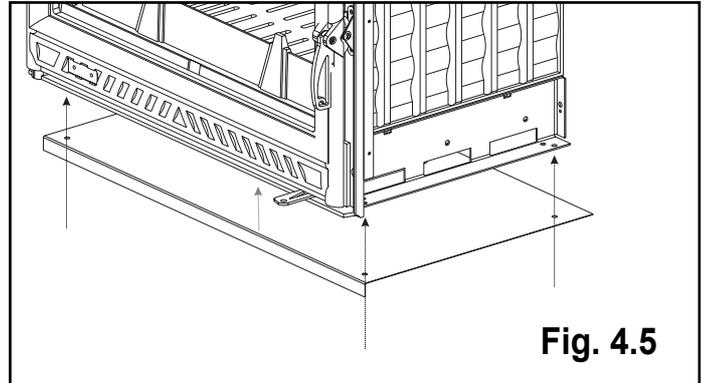


Fig. 4.5

### Étape 2 Assemblage du piétement (avec Charleston)

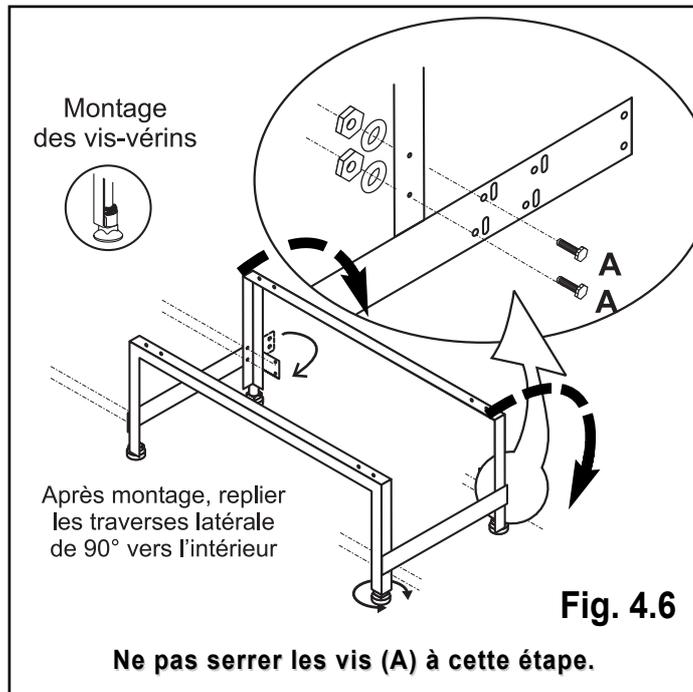


Fig. 4.6

Ne pas serrer les vis (A) à cette étape.

#### 4.4.2 Assemblage du piétement PS67 sur le foyer

1. Basculer le piétement sur sa face arrière (cf fig. 4.6).
2. Retirer le cendrier et la grille puis basculer le foyer sur sa face arrière.
3. Fixer le piétement sous le foyer avec 4 vis HM6x20 fournies avec le piétement. La protection de sol doit être fixée en même temps (cf § 4.4.1).
4. Serrer les vis (A).
5. Remettre l'ensemble d'aplomb.

### Étape 3 Montage du foyer sur le piétement

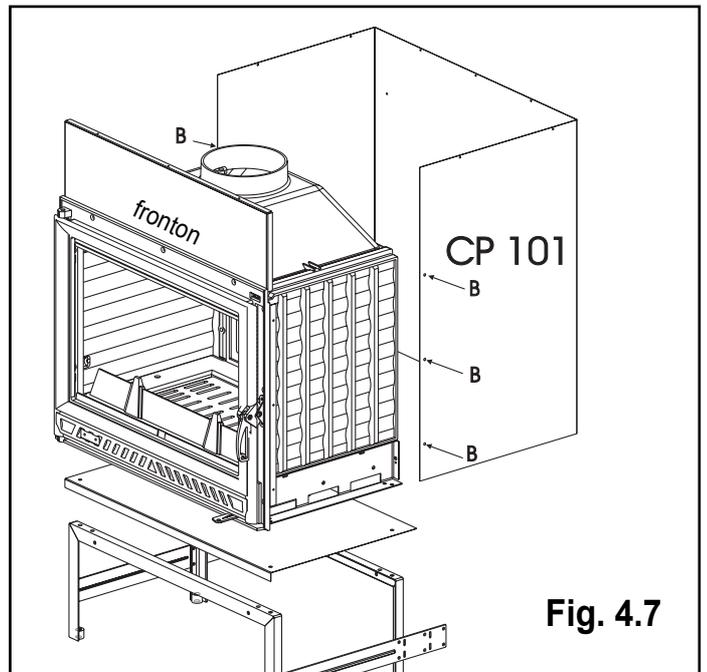


Fig. 4.7

#### 4.4.3 Montage du carénage de protection CP101

Le carénage est livré plié. Déplier chaque côté (90°) et le positionner sur les équerres à l'avant du foyer et entre les plis extérieurs du fronton. Fixer le carénage sur le foyer avec les 6 vis (B) HE 10 x 12,7 (fournies dans le sachet visserie avec le carénage CP101).



**Retirer les écrous de blocage et régler les vérins à la hauteur adaptée à la banquette de l'habillage.**

## 4.5. Mise en place du déflecteur de fumées

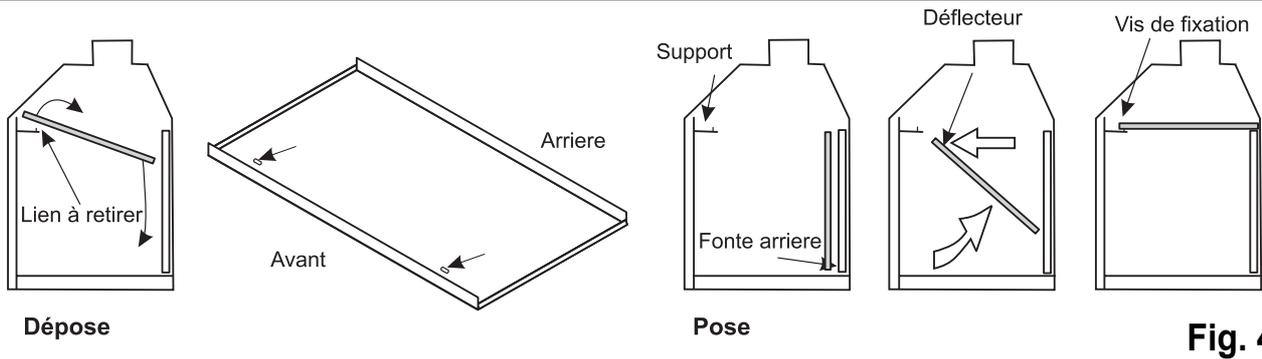


Fig. 4.8

Le déflecteur améliore l'échange de chaleur et facilite le nettoyage des suies après le ramonage. A la livraison, le déflecteur est attaché dans le foyer par un lien à retirer. Il est utile de se familiariser avec la pose et la dépose du déflecteur avant de terminer l'installation.

### Dépose du déflecteur:

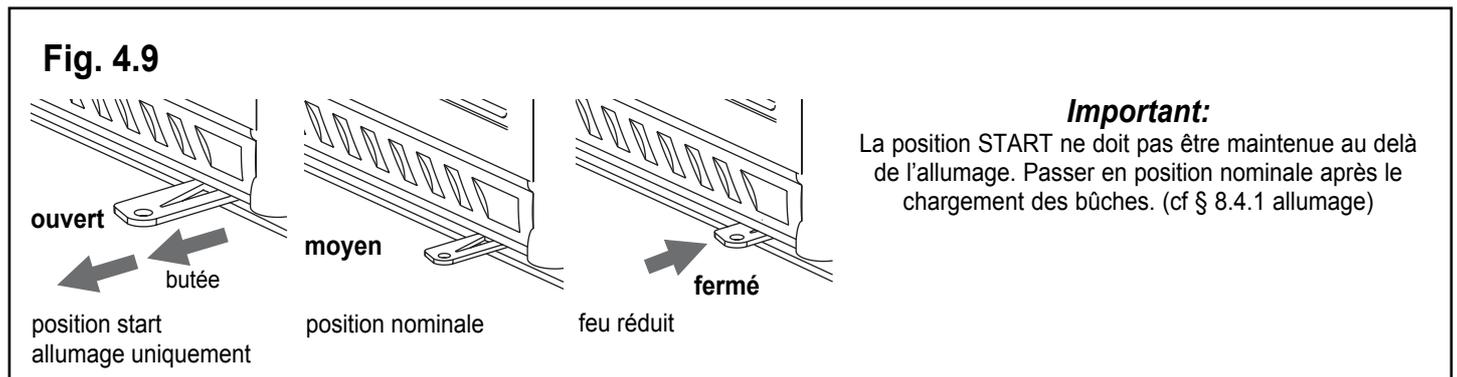
1. Couper le lien fixant le déflecteur à l'avant du foyer.
2. Relever et basculer le déflecteur, le retirer vers l'avant (cf fig. 4.8).

### Pose du déflecteur:

1. Placer le déflecteur verticalement au fond du foyer.
2. Relever l'avant du déflecteur faire glisser vers l'avant de l'appareil.
3. Poser l'arrière du déflecteur sur la plaque d'âtre.
4. Positionner l'avant du déflecteur sur les 2 vis supports (dévisser de quelques tours avec une clé n° 10 si nécessaire).

## 4.6. Organes de manoeuvre

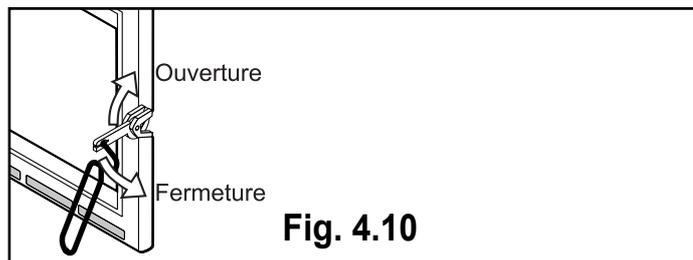
### 4.6.1 Réglage de l'air de combustion (en bas à droite de la porte)



### Important:

La position START ne doit pas être maintenue au delà de l'allumage. Passer en position nominale après le chargement des bûches. (cf § 8.4.1 allumage)

### 4.6.3 Ouverture de la porte du foyer



**Les organes de manoeuvre peuvent atteindre des températures très élevées lors du fonctionnement du foyer. Pour éviter les brûlures, il faut donc utiliser la main-froide pour toute manipulation.**

## 5. RACCORDEMENT AU CONDUIT DE FUMÉES EN ATTENTE

Cette question est traitée par la norme NFP 51.203.

L'évacuation des fumées comprend les tuyaux de raccordement et le conduit de fumée. Cette installation doit permettre le ramonage et la récupération des suies.

Le raccordement doit se faire dans la pièce où se trouve l'appareil par la voie la plus directe, sans pente négative et doit être visible sur tout son parcours.

Il sera réalisé à l'aide de conduits métalliques:

- tôle noire d'épaisseur mini. 2 mm.

- tôle émaillée d'épaisseur mini. 0.6 mm.

- acier inox d'épaisseur mini. 0.4 mm.

- soit à l'aide de tubages polycombustibles rigides ou flexibles.

Ce type de tubages est justiciable d'un avis technique favorable à cet usage.

Sont interdits l'aluminium, l'acier aluminé et l'acier galvanisé.

Ce raccordement doit se faire selon le schéma proposé (Fig. 4.4).

**Si la dépression du conduit de fumées est supérieure à 18 Pa (voir § 1), la pose d'un modérateur de tirage est obligatoire.**

## 6. HABILLAGE PIERRE (CHARLESTON)

*Votre revendeur SUPRA vous conseillera utilement pour le choix de l'habillage adapté à votre foyer.*

### 6.1. Fonctions de l'habillage

Outre leur fonction esthétique, l'habillage et la hotte qui coiffent le foyer constituent une enceinte thermique dans laquelle se réalisent les échanges calorifiques.

Les habillages et les hottes proposés dans notre catalogue sont adaptés à nos foyers. L'entretien et les éventuelles interventions en sont facilités. La conception et la réalisation sur mesure d'un couple habillage-hotte ou d'une hotte seule restent possibles. Il convient de respecter la réglementation en vigueur.

Avant de procéder à l'habillage de l'appareil et au montage de la hotte, s'assurer du bon fonctionnement de tous les organes de manœuvre :

- de la bonne fermeture de la porte et de son alignement,
- du bon fonctionnement des organes de commande d'air de grille et d'air de vitre (selon modèle).
- du bon fonctionnement du clapet de buse

### 6.2. Habillage personnalisé ( fig. 4.11)

La conception d'un habillage personnalisé doit impérativement :

- ne pas prendre appui sur l'appareil (17) qui doit pouvoir se dilater librement (prévoir un jeu mini de 2 mm) ;
  - permettre au flux d'air de pénétrer librement dans sa partie basse. Dans tous les cas, 600 cm<sup>2</sup> mini de section libre devront être réservés (15)
  - être réalisé en matériau M0 ;
  - étant donné la forte chaleur dégagée par le foyer, les habillages en Edelroc et en pierre naturelle doivent être munis d'un kit d'isolation en tôle ou être isolés.
  - L'habillage comporte un bûcher sous l'appareil: celui-ci ne doit en aucun cas obstruer l'arrivée d'air de convection (600 cm<sup>2</sup> mini) et les bûches ne doivent pas toucher la tôle galvanisée sous le foyer.
- Vérifier également la mise à niveau correcte du foyer, en agissant au besoin sur les vérins de réglage du piétement.

#### ATTENTION !

**Afin de permettre la libre dilatation de l'appareil, aucune de ses parties ne devra être en contact avec l'habillage. Prévoir impérativement un jeu de 2 mm, notamment entre les jambages de l'habillage et le corps de l'appareil.**

## 7. HOTTE (Option)

*Votre revendeur SUPRA vous conseillera utilement pour le choix de la hotte adaptée à votre cheminée.*

**Rappel ! Toute évacuation d'air chaud devra déboucher à une distance minimale de 30 cm du plafond.**

- l'accès à l'intérieur de la hotte doit être possible et aisé.
- la hotte est indépendante de l'appareil, qui ne doit pas servir de support à la hotte. L'appareil doit pouvoir se dilater librement.

**La hotte comportera les éléments suivants:**

### 7.1. Faux-plafond (déflecteur)

Ce faux-plafond canalise l'air chaud vers l'extérieur, évite son confinement à la partie supérieure de la hotte et protège le plafond de la pièce. **L'écart minimal entre ce faux-plafond et le plafond de la pièce doit être de 30 cm minimum.** Il sera réalisé en matériaux classés M0 (incombustibles) et isolé. Le caisson ainsi formé (entre plafond et déflecteur):

- comportera des ouvertures de ventilation, en communication vers l'extérieur de la hotte (22)

- sera étanche par rapport à la partie inférieure de la hotte pour éviter les fuites d'air chaud vers le haut.
- le faux-plafond sera doublé d'une couche d'isolant.

### 7.2. Diffuseurs d'air chaud

La hotte comportera en partie supérieure à ras du faux-plafond, plusieurs bouches de diffusion de l'air chaud, d'une section libre totale de 600 cm<sup>2</sup> minimum.

### 7.3. Accès à l'intérieur de la hotte

Si le ramonage l'exige, les tuyaux de raccordement au conduit devront être visibles sur tout leur parcours.

L'accès au modérateur de tirage (contrôle et entretien) doit également être possible (NFP 51.203).

Pour accéder facilement aux tuyaux de raccordement ou au modérateur de tirage, la façade de la hotte doit pouvoir être facilement décrochée.



## 8.3. Premier allumage

- Le premier allumage et la mesure du tirage doivent être effectués par un installateur qualifié.
- Enlever les étiquettes autocollantes, les éventuels cartons de blocage et s'assurer qu'il ne reste rien dans le cendrier.
- Retirer le lien fixant le déflecteur à l'avant du foyer (cf § 4.5).
- Commencer par un feu léger puis augmenter la charge par paliers. Cette mise en température progressive permet la dilatation lente des matériaux et leur stabilisation (l'habillage de la cheminée est susceptible de contenir encore beaucoup d'eau).
- Un dégagement de fumées et d'odeurs, dues à la peinture de présentation, se produira, puis s'estompera dans le temps. C'est pourquoi, cette première mise en température se fera les fenêtres du local ouvertes.
- Au cours de la première chauffe, vérifier la dépression conformément au tableau des caractéristiques.
- Procéder éventuellement au réglage du modérateur.
- Procéder ainsi pendant quelques jours avant utilisation normale.
- Avant d'utiliser normalement votre cheminée, attendre au moins deux semaines.

## 8.4. Conduite du feu

### 8.4.1. Allumage

- Etaler du papier froissé sur la sole
- Placer par dessus du petit bois et du bois fendu de petite section.
- Positionner les commandes selon les explications du § 4.6.
- Mettre le feu au combustible préparé.
- Fermer la porte de chargement.
- Attendre la formation de braises.
- Lorsque le feu a bien pris procéder au chargement.
- **Mettre les commandes en "position nominale" (Fig. 4.9).**

**Attention ! Ne jamais utiliser d'essence, d'alcool ni de fioul...**

### 8.4.2. Chargement

Pour éviter la sortie de fumées par la porte, ouvrir le clapet de buse avant d'ouvrir la porte de chargement.

La charge de bois sera disposée, plutôt vers le fond du foyer, pour éviter les éventuelles chutes de braises. Dans la mesure du possible, recharger le foyer lorsqu'il n'y a plus qu'un bon lit de braises et que les flammes ont disparu. Il est préférable de charger en plusieurs fois plutôt que de manière excessive.

### 8.4.3. Charge de combustible

environ 3 kg de bois en bûches

## 8.5. Fonctionnement en allure réduite

Ne pas faire fonctionner le foyer en allure très ralentie pendant de longues périodes. Ceci provoque l'encrassement du conduit et de l'appareil.

## 8.6. Fonctionnement en foyer ouvert

Le foyer HF 60 n'est pas prévu pour fonctionner porte ouverte.

La porte de chargement doit impérativement être fermée en fonctionnement.

## 9. ENTRETIEN

### 9.1 Décendrage

Le décendrage doit être effectué de manière régulière, en vidant le cendrier situé sous la grille de sole (accessible en ouvrant la porte).

#### Attention !

- **Ne vider les cendres que lorsque celles-ci sont complètement refroidies.**
- **Ne pas aspirer de cendres chaudes.**
- **Ne pas mettre de cendres chaudes dans une poubelle.**

### 9.2 Entretien des éléments de la façade

Pour raviver l'aspect du cadre de la porte, ne pas utiliser de produit abrasif (même légèrement) mais uniquement de l'eau chaude savonneuse appliquée avec un chiffon doux ou une éponge naturelle. Essuyer immédiatement.

### 9.3 Nettoyage de la vitre

Le vitrage se nettoie à froid, à l'aide d'un chiffon humide, trempé dans de la cendre de bois.

Le système de balayage d'air permet de conserver la vitre la plus propre possible. Toutefois un léger noircissement peut apparaître dans certaines zones de la vitre en fonctionnement normal. Au ralenti, le nettoyage de la vitre n'est pas effectif.

### 9.4 Le ramonage obligatoire

La législation prévoit 2 ramonages par an (dont un pendant la période de chauffage) effectués avec un moyen mécanique (hérissin). Faire remplir le carnet de ramonage par l'entreprise et conserver la facture. Après le ramonage du conduit, il convient de nettoyer le déflecteur puis de le remettre en place (Fig. 4.8). Avant toute nouvelle utilisation de l'appareil, s'assurer que tous les éléments sont bien en place.

## 10. SERVICE APRES-VENTE

L'appareil comprend un certain nombre de pièces d'usures, dont l'état est à vérifier à l'occasion du contrôle annuel. Votre revendeur est à même de fournir ces pièces en rechange. Pour toute demande de renseignements ou de pièces détachées, il est indispensable d'indiquer

la référence et le numéro de série de l'appareil figurant sur la plaquette signalétique (collée sur le fond du foyer à gauche du cendrier et protégée par une plaquette à faire pivoter).

# HF 60

# **GSUPRAENERGY**

BP 22 - 67 216 Obernai Cedex - France  
S.A à Directoire et Conseil de surveillance  
Fondée en 1878 au capital de 1529172 €  
RCS B 675 880 710 - SIRET 675 880 710 00032  
[www.supra.fr](http://www.supra.fr)